



FICHE D'INSCRIPTION ADHESION FEDERATION FRANCAISE DE RANDONNEE

SAISON 2024/2025

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

MAIL

PORTABLE

La cotisation est de 30.85 € par personne (licence avec RC + accidents corporels) à régler par chèque à l'ordre des Cyclos et Marcheurs sucéens ou par virement bancaire.

Fournir un **certificat médical** de moins de 6 mois **pour une première inscription**.

Pour le renouvellement, j'atteste avoir pris connaissance du questionnaire de santé et avoir répondu « non » à toutes les questions. En cas de réponse positive, il est conseillé vivement de consulter un médecin. Ce questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

Pour information, voici quelques avantages à devenir licencié à la FFRP :

- une assurance adaptée et performante pour randonner dans les meilleures conditions de sécurité
- une assistance 24 h /24 et 7 j /7 en France comme à l'étranger
- un accès aux stages de formation de lecture de carte, d'orientation, d'animateurs, de baliseurs, de dirigeants associatifs
- un accès aux voyages de randonnée organisés par les clubs, les comités de la Fédération ou les partenaires privilégiés
- des tarifs préférentiels :
 - o au magazine Passion Rando (8€ pour 4 numéros ou 16€ pour 8 numéros)
 - o à l'abonnement GR @ccess (à partir de 10€) qui vous permet d'organiser votre randonnée itinérante en ligne
 - o pour toute commande sur le site de la boutique FFRandonnée
 - o sur les manifestations de randonnée pédestre
- des avantages auprès des différents partenaires de la FFRandonnée (voir site internet FFR).